

Concours annuel 1975. Troisième question. Rapports sur le  
mémoire de M. Georges Nachtergael : *Les Galates en Grèce et les  
Sôteria de Delphes*

Jules Labarbe, Léon Lacroix, Claire Préaux

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Labarbe Jules, Lacroix Léon, Préaux Claire. Concours annuel 1975. Troisième question. Rapports sur le mémoire de M. Georges Nachtergael : *Les Galates en Grèce et les Sôteria de Delphes*. In: Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, tome 61, 1975. pp. 97-100;

[https://www.persee.fr/doc/barb\\_0001-4133\\_1975\\_num\\_61\\_1\\_55185](https://www.persee.fr/doc/barb_0001-4133_1975_num_61_1_55185)

---

Fichier pdf généré le 03/06/2020

## CONCOURS ANNUEL DE 1975

### TROISIÈME QUESTION

#### **Rapports sur le mémoire de M. Georges Nachtergael : Les Galates en Grèce et les Sôteria de Delphes**

##### RAPPORT DU PREMIER COMMISSAIRE

Monsieur Georges Nachtergael a déposé un mémoire sur les Gaulois en Grèce et l'origine des fêtes des Sôteria de Delphes.

C'est un sujet qui n'avait plus été traité dans son ensemble depuis longtemps et, pour la partie épigraphique, jamais traité méthodiquement.

Sujet qui abonde en problèmes et controverses. Filiation et qualité des sources, chronologie delphique, chronologie athénienne sont à la fois incertaines et discutées. L'itinéraire, les batailles et les pillages que les Grecs ont attribués aux Gaulois sont sujets à caution, car la « grande peur » que ceux-ci ont inspirée a installé dans l'historiographie antique des schémas, par ailleurs calqués sur ceux des guerres médiques. Apollon, en outre, est impliqué dans l'événement par ses épiphanies salvatrices.

L'ouvrage de Monsieur Nachtergael comporte deux parties : l'étude des raids gaulois, sur sources littéraires ; l'étude des fêtes de Sôteria commémorant la reconnaissance à Apollon, sur sources épigraphiques.

Ce qui caractérise ce travail, c'est sa méthode impeccable, tant dans la critique des positions prises à l'égard des sources par ses devanciers, que dans l'analyse et l'utilisation de celles-ci.

M. Nachtergael aboutit tout d'abord à un nouveau classement et à une nouvelle appréciation des sources littéraires. Quant aux

sources épigraphiques qui nous documentent sur la célébration des Sôteria de Delphes, il en offre pour la première fois une liste complète et une réédition critique, qui donne lieu à des recherches tout à fait novatrices de chronologie delphique. Parmi les trouvailles que nous apporte ce travail philologique exhaustif, il faut citer la datation nouvelle, désormais assurée semble-t-il, de l'archonte athénien Polyeuktos, dont la date était discutée jusqu'ici sur des données trop partielles. Dans la chronologie incertaine du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., une date sûre pour cet archonte entraîne un classement plus satisfaisant des faits historiques.

Le travail de Monsieur Nachtergaele a, au plus haut point, toutes les qualités d'une enquête critique : remise en question des thèses successives, reprise à neuf des sources, bibliographie exhaustive, exposé toujours clair de discussions toujours courtoises.

Je propose que la Classe couronne cet ouvrage. Abondant en positions nouvelles et parfaitement au point, je crois qu'il constituera un des meilleurs Mémoires de la Classe des Lettres s'il plaît à celle-ci d'en décider la publication.

Claire PRÉAUX

#### RAPPORT DU DEUXIÈME COMMISSAIRE

Le mémoire présenté par M. G. Nachtergaele sous le titre « Les Galates en Grèce et les Sôteria de Delphes » comporte deux études consacrées, l'une à l'invasion des Galates en Grèce, l'autre aux fêtes delphiques qui furent instituées pour commémorer la défaite des barbares. Ces deux études sont solidement documentées, elles se lisent avec intérêt et elles permettent de reconnaître chez l'auteur de ce travail d'incontestables qualités d'historien et d'épigraphiste. Les raisonnements de G. Nachtergaele retiendront l'attention et l'on devra en tenir compte. Ils aboutissent à remettre en question la valeur des différents témoignages relatifs aux invasions des Galates en Grèce et ils conduisent à une révision approfondie de toutes les données chronologiques. J'ajoute que

l'étude consacrée aux fêtes delphiques est complétée par un appendice où sont groupés tous les documents épigraphiques relatifs aux Sôteria de Delphes ; on soulignera le soin apporté par l'auteur à l'édition et à la traduction de ces textes.

La partie la plus discutable du mémoire de G. Nachtergaele me paraît être celle qui concerne les monuments d'origine étrusco-italique où l'on a tenté de reconnaître le souvenir de la tentative faite par les Galates pour mettre au pillage le sanctuaire de Delphes (p. 123 ss.). L'auteur s'est efforcé de justifier par de fort savantes déductions la présence sur les monuments de l'une ou de l'autre divinité, telles Artémis et Athéna adorées dans le sanctuaire de Marmaria (p. 143). Mais les arguments invoqués ne sont guère convaincants. S'il s'agit du pillage de Delphes, il est impossible d'admettre qu'Apollon n'intervienne pas en personne. Pour ma part, je m'en tiendrais à l'explication qui avait été suggérée par M. Marcel Renard à propos des urnes étrusques et qui est mentionnée dans une note (p. 139, n. 433) : évocation des expéditions des Celtes en Italie et des défaites que les Étrusques leur avaient infligées. A mon sens, cette partie gagnerait à être revue et elle pourrait être considérablement abrégée. Certaines notes devraient être également ramenées à des proportions plus raisonnables (voir, par exemple, p. 70, n. 182, une longue note consacrée à la patrie de Timée).

Je propose à la Classe de couronner le mémoire de M. Nachtergaele. L'impression pourrait être également décidée moyennant quelques remaniements qui permettraient d'alléger certaines notes et d'éliminer une argumentation contestable.

L. LACROIX

#### RAPPORT DU TROISIÈME COMMISSAIRE

Critique approfondie des sources, sens philologique rigoureux, évaluation objective des données, souci de ne pas se lancer dans des hypothèses aventureuses sans cependant que l'auteur renonce à prendre position dans des questions controversées,

voilà autant de qualités qui distinguent le mémoire de M. G. Nachtergaeel grâce auquel notre connaissance du III<sup>e</sup> siècle hellénistique progresse incontestablement. Je me rallie aux conclusions des deux premiers commissaires qui proposent de couronner *Les Galates en Grèce et les Sôteria de Delphes* et d'en décider l'impression dans les Mémoires de la Classe — l'auteur pouvant aisément tenir compte, lors de la toilette définitive de son manuscrit, des quelques remarques judicieuses faites par mon confrère L. Lacroix.

Maurice LEROY